

Action Réfugiés

Périodique trimestriel n° 174 - 2^{ème} trimestre 2022
Bureau de dépôt - Liège x - P202 391

Édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Rue Jean d'Outremeuse, 93 - 4020 Liège
Fondée par Dominique Pire (†) Prix Nobel de la Paix 1958

EDITORIAL

Le Conseil de l'Europe, vigie des droits humains sur le continent, écrivait dernièrement : « *Les pays européens, qui ouvrent les bras aux Ukrainiens, continuent de repousser hors de leurs frontières les réfugiés d'autres nationalités, en créant un faux climat de violence entre les différents groupes* ». Le rapport du 7 avril dernier parle de « *traitement cruel des migrants* », d'un usage, dans certains pays, « *grave et systématique de la violence* ».

Nous étions parmi les premiers, au moment de l'offensive russe, à publier sur Facebook, deux photos d'apparence similaire : l'une d'une colonne de réfugiés syriens fuyant la guerre en 2015 ; l'autre d'une co-



lonne de réfugiés ukrainiens fuyant la guerre en 2022 et posant la question suivante : « *Qu'est-ce qui distingue les réfugiés bienvenus des indésirables ?* »

Alors que les portes de l'Europe se sont ouvertes toutes grandes aux Ukrainiens, force est de constater que tous les autres, quels que soient les horreurs qu'ils fuient, restent privés de la possibilité de venir, par des voies sûres, demander une protection. Comme nous le disait récemment avec ses mots tellement imaginés un Africain terrorisé de savoir son fils tenter la traversée : « *Beaucoup tombent* ».

Ce « 2 poids – 2 mesures » a largement été interrogé par les ONG et les éditorialistes et nous ne referons pas le débat ici. Mais derrière les différences de traitement qui sautent aux yeux se cachent des préjugés qui blessent ceux qui en sont la cible. Ceux qui ne sont pas perçus comme « *l'immigration de qualité* ».

Cette discussion, nous l'avons eue avec Yasser Al Jawabra, notre collègue comptable, notre joueur de Oud.



(Si vous avez raté le post Facebook où nous vous le présentions, jetez un œil sur notre site, vous le retrouverez...) Yasser est un réfugié syrien arrivé en 2015. Un de ceux que l'on compare souvent ces jours-ci aux Ukrainiens. C'est donc tout naturellement que la conversation avec lui a glissé sur le concept de « *générosité à géométrie variable* ».

Ce que vous allez lire n'est pas une interview. Juste une discussion entre deux collègues - une assistante sociale belge et un comptable syrien - qui cherchent à comprendre pourquoi une vie syrienne semble avoir moins de valeur qu'une vie ukrainienne. Il ne s'agit pas tant de faire une analyse profonde des ressorts de notre générosité que d'amener à notre conscience un constat trop rarement exprimé : nos ambiguïtés laissent des traces sur ceux qui s'en sentent les victimes.

UNE VIE SYRIENNE ≠ UNE VIE UKRAINIENNE

Anne-Françoise : Yasser, tu es un réfugié de 31 ans, arrivé dans le contexte de la guerre qui faisait rage en Syrie. J'ai pu observer que tu étais ... « froissé » - est-ce le bon terme ? - par la différence entre l'accueil réservé aux Ukrainiens et celui dont toi, et beaucoup d'autres personnes fuyant des guerres ou d'autres formes de persécution, bénéficiez ?

Yasser : Tout d'abord, je ne voudrais pas paraître ingrat. L'Europe a accordé une protection à un grand nombre de Syriens alors que nos voisins, les pays du Golfe, n'ont pas levé le petit doigt pour nous aider. Ce qui me touche dans la situation actuelle, ce ne sont pas tant les dispositions exceptionnelles prises pour l'accueil des Ukrainiens que les mots utilisés par certains politiques et médias pour parler de deux phénomènes. Lorsque je suis arrivé en 2015, « crise migratoire » était l'expression utilisée à tout va pour qualifier notre exode, donnant l'impression que nous venions conquérir l'Europe. Aujourd'hui, je n'entends aucun mot aussi connoté pour désigner l'arrivée des Ukrainiens.

Pour être de bon compte, on se souviendra tout de même que les Syriens ont quasi tous été reconnus réfugiés. Un élan populaire de solidarité avait commencé à s'exprimer en 2015. Nous avons par exemple reçu plus de dons qu'à l'accoutumée. Sans doute la vague d'attentats qui a frappé l'Europe a-t-elle amené la population à s'interroger sur la présence de terroristes parmi les réfugiés...

C'est vrai. Mais quand tu écoutes ce qui se dit, tu remarques néanmoins que personne ne craint que les Ukrainiens ne viennent transformer l'Europe.

Tu as le sentiment que la population se sent davantage menacée dans son identité par les demandeurs d'asile qui viennent d'Orient ?

En dépit du nombre impressionnant d'Ukrainiens qui arrivent, il n'est pas question de « crise ». On les décrit comme des gens qui se distinguent à peine des citoyens des

pays d'accueil : ils ont les cheveux clairs, ils sont bien éduqués, ont été bien scolarisés, ...

Certains parlent d'eux comme d'une opportunité pour l'Europe. Une ébauche de solution à nos problèmes démographiques...

Beaucoup de réfugiés syriens étaient médecins, pharmaciens, ingénieurs ... Je ne me souviens pas avoir entendu parler du potentiel des réfugiés syriens. Ce n'est que maintenant que l'on dit que l'accueil d'un million de Syriens a été profitable pour l'Allemagne.



Dans ton souvenir, on se focalisait plutôt sur les chiffres, en occultant les richesses que ce mouvement pouvait apporter à l'Europe ?

Les médias et la population voyaient davantage les différences entre les peuples que ce qui les rapprochait. Je ne sais pas pourquoi... Peut-être parce que la Syrie et l'Irak sont en guerre depuis longtemps... Les médias en ont déjà beaucoup parlé. Ce qui s'y passe ne défraie plus la chronique, n'attire plus beaucoup l'attention. La guerre en Ukraine accapare l'attention des Européens. Poutine est perçu comme le diable et le conflit se déroule aux portes de l'Europe.

Les pays européens se sentent eux-mêmes menacés par l'agression de l'Ukraine. Est-ce que cela ne participe pas à expliquer une attitude plus accueillante ?

Leur ennemi est aussi mon ennemi et je me réjouis que les Ukrainiens soient bien accueillis en Europe. C'est le contraste qui interpelle. Franchement, je ne trouve pas de bonne explication à l'attitude des dirigeants européens. On fait mine de découvrir que le régime russe se livre à

des crimes de guerre. Mais qu'a-t-il fait en Syrie ? Au pays, j'avais pris conscience que je n'étais plus tout à fait une personne, que j'étais devenu une unité abstraite. Ma vie n'avait plus vraiment de valeur parce que j'avais la malchance de me trouver sur une terre frappée par la guerre. J'ai l'impression que l'on change de prisme lorsque l'on parle des victimes du conflit ukrainien. En donnant aux civils le statut de « victimes de crimes de guerre », on les réhabilite en tant que personne...

Ce qui éveille notre compassion et nous pousse davantage à agir. Je comprends. Mais on parlait de « crime de guerre » en Syrie également, non ?

Les mots utilisés pour qualifier les faits en Syrie étaient pesés avec tellement de précision...

Les mots ont des implications stratégiques...

Ou pas. Souviens-toi de l'utilisation des armes chimiques et de la fameuse ligne rouge posée par Obama et allégrement franchie en toute impunité...

C'est vrai. Et ce dont je me souviens également, c'est du feuillet de ce que l'on a appelé les « visas humanitaires ». La Belgique avait refusé d'accorder des visas, demandés dans le but d'accéder au territoire belge pour y demander l'asile, à deux familles qui cherchaient à fuir Alep alors que la bataille y faisait rage. Une des familles disait vouloir épargner à leurs enfants de 5 et 8 ans l'épreuve d'une route potentiellement mortelle jusqu'aux portes de l'Europe. Une famille amie, à Namur, s'engageait à prendre en charge tous leurs frais et avait déjà trouvé un emploi pour le père. L'affaire avait conduit à un bras de fer de plusieurs mois entre le Gouvernement, la Justice et les avocats des familles et avait même été portée devant les juridictions européennes. Au final, rien n'a été obtenu. S'ils étaient arrivés en Europe – ce qu'ils ont peut-être fait, je n'en sais rien – ils auraient été reconnus réfugiés...

Mais les autorités ont fait montre d'une grande détermination à refuser l'idée d'ouvrir des voies sûres et légales pour permettre aux Syriens de venir chercher une protection.



Nous avons risqué notre vie en Méditerranée pour venir demander l'asile. Et ce n'est pas un vain mot. Ma traversée de la Méditerranée a été une expérience horrible, traumatisante... Mais je suis arrivé... Plus tard, l'Europe a signé des accords de réadmission avec la Turquie pour empêcher ceux qui fuyaient d'atteindre son territoire.

Cet accord politique est une honte, cela a souvent été dénoncé. Mais ce qui me frappe le plus dans la situation actuelle, c'est l'engagement des particuliers. Certes, il y a depuis plusieurs années des hébergeurs qui ouvrent leur porte sans discrimination. Mais l'importance du mouvement en faveur des réfugiés ukrainiens questionne les organisations comme la nôtre. Ne peut-on faire l'hypothèse que l'empathie à leur égard s'explique en partie par le fait que l'on reçoit essentiellement des femmes et des enfants ? Les hommes restent pour se battre ?

Et par le fait que le conflit ukrainien est beaucoup plus facile à comprendre que le conflit syrien... Dernièrement, au cours de comptabilité, le professeur parlait de l'inflation et de l'impact que le conflit avait sur l'économie. De fil en aiguille, la conversation a glissé sur la question des responsabilités et les étudiants se sont mis à exprimer des opinions personnelles. Le professeur a alors demandé si quelqu'un avait déjà vécu une guerre et, imprudemment, j'ai fait un signe. Je n'avais jamais abordé cette question en classe ; je ne veux pas... Et là, devant toute la classe, il m'a demandé : « Pourquoi tu n'es pas resté te battre pour ton pays ? ». Je suis resté interdit... Il m'aurait fallu trente minutes pour expliquer.

C'est une question que j'ai déjà entendue ailleurs et je pense qu'il ne faut pas l'esquiver. Est-ce qu'on

ne peut pas dire simplement que, quand bien même tu aurais décidé de défendre ton pays, il n'existait aucun camp qui t'aurait permis de te battre pour tes convictions ?

C'était soit s'engager dans l'armée syrienne au bénéfice de Bashar al-Assad, soit rejoindre les rangs islamistes, soit entrer dans un groupe soi-disant « libre » mais financé par la Turquie, les Emirats, le Qatar... Si je me bats sous le contrôle de telles puissances, au profit de qui est-ce que je me bats ? Dans quel objectif ?

Et pendant combien de temps ?

La qualité des armes en possession des groupes dits « libres » ne permettait pas d'envisager une victoire, juste de résister un temps... Le conflit en Syrie est extrêmement complexe. Les puissances étrangères ont cherché à régler leurs comptes sur notre territoire et les Syriens ont été dépossédés de leur combat de départ.

Il n'y avait pas d'espace, dans ce conflit, pour ceux qui voulaient défendre une vision libérale de la société ?

Les premières manifestations, organisées dans la philosophie des autres « Printemps arabes » étaient pacifiques. Elles étaient dirigées contre le système dictatorial de Bashar al-Assad. C'est le caractère outrancier de la répression qui a amené une partie de la population à prendre les armes. Des combattants sont arrivés de l'étranger (d'Égypte, des Emirats, de Turquie, ...) pour nous défendre mais avec des motivations qui n'étaient pas les nôtres...

Et c'est là que l'on s'est perdu...

Ceux qui sont venus de l'étranger ne venaient pas défendre un idéal de liberté mais « leurs frères musulmans ». Il n'y avait aucun combat en faveur de la démocratie, dans leur engagement. Ils n'étaient pas tous fanatiques mais, au fil du temps, ils ont pris conscience que la guerre leur donnait du pouvoir et des petits émirs se sont levés. On connaît la suite...

Pas facile d'expliquer cela dans un cours de comptabilité ?

J'ai été sidéré par la question. Je me suis tu et j'ai eu l'impression d'avoir été accusé de lâcheté.

Il est pourtant important que des gens comme toi donnent leur éclairage. L'Ukraine et La Syrie sont deux conflits que l'on ne peut regarder avec les mêmes lunettes. Beaucoup de personnes suivent les chaînes d'informations en continu et n'entendent que peu d'analyses. Combien de fois n'ai-je pas entendu : « Pendant la guerre, mon grand-père s'est battu, il ne s'est pas sauvé ! ». Parmi les gens qui tiennent ce genre de propos, j'en suis sûr, beaucoup auraient une parole plus nuancée s'ils avaient une compréhension plus fine de ce qui se passe sur la planète.

La plupart des gens n'ont effectivement pas beaucoup de clés de compréhension de ce qui amène les réfugiés en Europe. Quand je suis arrivé ici, j'ai surtout ressenti que j'étais un « Arabe » et qu'être Arabe n'était pas le statut le plus enviable. La plupart des gens prennent les Turcs pour des Arabes (rire). J'ai deux voisins : un Belge et un Afghan. Quand le Belge vient se plaindre auprès de moi de l'Afghan, il termine ses phrases par « Pfff... les Arabes ».

Le seul Arabe de la maison, c'est toi ?

Je le lui ai dit mais, selon lui, moi « c'est pas pareil... »

Comment analyses-tu ce préjugé à leur égard ?

Le préjugé, c'est un peu un réflexe, non ? Moi-même quand je suis arrivé en Belgique, j'ai été irrité par les Marocains que je voyais. Je les trouvais fiers de leur culture et j'avais l'impression qu'ils essayaient de reconstruire leur pays ici. La pratique de la musique – je joue de l'Oud – m'a permis d'entrer en contact avec pas mal de monde et de confronter mes préjugés à la réalité. Et je suis moi-même tombé amoureux de la culture marocaine...

Certains Belges reprochent précisément aux gens qui arrivent de chercher à imposer ici leurs coutumes. Dans notre Service social, il arrive que l'on entende des choses qui alimentent cette perception.



Je pense que tout migrant, quand il arrive, a un peu la tentation de recréer autour de lui l'univers qu'il connaissait. Heureusement, ce n'est pas faisable.

Heureusement ?

La confrontation à la réalité oblige à s'adapter, à évoluer. Au début, on cherche à se débrouiller avec ce dont on dispose : notre éducation, nos perceptions, nos expériences, ... C'est tout cela qui forge nos premières clés de lecture ... Progressivement, on prend conscience que l'on va devoir bousculer nos habitudes, remettre en question ce que l'on croyait aller de soi...

Distinguer ce qui constitue un point d'appui de ce qui fait obstacle à l'insertion ?

Absolument. Et je pense que si la société veut éviter de laisser enfler un contentieux avec certaines communautés, elle devrait, elle aussi, amener à la conscience la manière dont elle fonctionne. J'observe par exemple que quand des sportifs ont cherché à utiliser leur notoriété pour attirer l'attention sur l'une ou l'autre cause, on leur a toujours opposé le fait que les opinions n'avaient pas à être exprimées lors des manifestations sportives. Dans le cas de la

guerre en Ukraine, tous ces principes tombent: on se doit d'être solidaire avec le peuple ukrainien...

Ce que tu es, sans ambiguïté.

Bien-sûr... Ce que je cherche à dire, c'est que l'effervescence autour des Ukrainiens me donne l'impression d'avoir été davantage bénéficiaire d'une convention internationale que d'un acte délibéré de solidarité.

Et c'est ce que vous êtes sans doute très nombreux à ressentir... Merci, Yasser, d'avoir partagé ce sentiment avec nous. Je sais que ce sujet suscite beaucoup d'émotions en toi et que tu es tenté, parfois, de pousser tout cela sous le tapis. Si l'on veut « faire société », il ne faut cependant pas laisser la parole exclusivement aux journalistes, aux hommes et femmes politiques, ni même à nous, les associations, qui parlons de vous. Je pense que les « lignes ne bougeront » que si la voix des premiers concernés trouve son chemin...

(Yasser parle bien le français. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une langue qu'il a apprise à l'âge adulte et que les mots et expressions susceptibles d'exprimer finement sa pensée ne surgissent pas toujours spontanément. Nous avons donc reformulé ensemble un certain nombre de phrases afin de vous rendre la lecture de l'échange agréable tout en veillant à être au plus près de sa pensée.)

SIÈGE SOCIAL

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège
Tél. 04/342 06 02

E-mail : administration@apdasbl.be

www.aideauxpersonnesdeplacees.be

NUMÉROS DES COMPTES :

en Belgique

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 Liège

Banque de la Poste

IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1

en France

Aide aux Personnes Déplacées
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq

Crédit du Nord-Lille 2906-113342-2

FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086
BIC : NORDFRPP

au Grand-Duché de Luxembourg

Aide aux Personnes Déplacées
Compte C.C.E. Luxembourg 1000/1457/2
IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000
BIC : BCEELULL

En Grande Bretagne

Father Pire Fund
Camberwell Branch (206651)
P.O. BOX 270

London SE 154 RD - A/C 50361976

IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76
SWIFT BIC : BARCGB22

SOUTENEZ-NOUS

Faites un don
ou permettez-nous
de mieux planifier
nos actions
en optant pour
un ordre permanent.

Tout don supérieur ou égal à 40€ (au total sur l'année), versé sur un compte en Belgique, donne droit à une exonération fiscale vous permettant de récupérer jusqu'à 45% du montant versé. Une attestation fiscale vous sera envoyée l'année suivante.

Vos nom et adresse ne seront jamais communiqués à des tiers. Comme le précise la loi sur la protection de la vie privée, vous pouvez à tout moment avoir accès aux informations vous concernant.



TESTAMENT.BE **DONNEZ UN NOUVEAU SOUFFLE À VOS IDÉAUX** **A.JOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT**

Faites un leg à notre association.

Mettez notre Asbl dans votre testament !

En inscrivant notre association dans votre testament, vous contribuez à donner à des professionnels expérimentés et engagés les moyens d'agir en votre nom. Nous sommes actuellement en partenariat avec Testament.be.

Je suis Mathias Wacquez, responsable leg et je me tiens bien sûr à votre disposition pour toute question : n'hésitez pas à me contacter par téléphone au 04/342 06 02 ou par mail à communication@apdasbl.be. Une rencontre est également possible.

Il est bien entendu que, dans tous les cas, les informations que vous souhaiteriez me confier seraient traitées en toute confidentialité.

Si jamais vous souhaitez recevoir davantage de renseignements ou notre dernière brochure sur le sujet (édition 2022-2023), n'hésitez pas à également me contacter.

